



Le 19 avril, continuons et amplifions la mobilisation!

**Pour la défense d'un service public culturel de qualité
sur l'ensemble du territoire**

**Pour la reconnaissance des missions et du travail des agents
Pour l'amélioration des conditions de travail et de carrière des agents**

La journée de grève du 22 mars a connu un vrai succès auprès des agents de la Fonction publique qui se sont fortement mis en grève face aux politiques d'austérité qui bloquent les salaires et à Action publique 2022 qui prévoit des suppressions massives d'emplois et de missions.

La journée du 22 mars et celle du 19 avril s'inscrivent dans un contexte social très tendu.

Le gouvernement fait face à une accélération des luttes dans de nombreux secteurs du monde du travail: retraités, salariés des EPHAD, cheminots, énergéticiens et gaziers, salariés de la filière déchets, de Carrefour, de la santé et de l'action sociale sans oublier les étudiants. Le gouvernement, comme le patronat, refuse d'écouter, et ne répond que par le mépris, la répression et la mise en opposition des salariés entre eux.

Au Centre des monuments nationaux, le CMN continue à alimenter la précarité : recours à des contrats au mois le mois, temps partiel imposé, CDD sur des besoins permanents. Certains travaillent sur les mêmes missions depuis des années, en attente de concours qui n'arrivent pas. Les carrières sont bloquées et la mobilité empêchée pour les agents titulaires comme pour les contractuels. Les situations de souffrance au travail se multiplient. Considérés comme non rentables, de petits monuments ferment au prétexte d'un plafond d'emploi saturé.

En revanche, pour d'autres qui connaissent une hausse de fréquentation, on tente d'élargir les horaires de visite... sans effectifs supplémentaires ! Pour ceux-ci les activités se développent, et le CMN en acquière d'autres en gestion.

Les projets culturels et scientifiques, quand ils existent, ne sont bien souvent qu'un prétexte à une politique uniquement tournée vers le développement des ressources propres du CMN.

Le 19 avril, toutes et tous en grève :

Pour le retrait d'Action publique 2022 prévoyant la suppression d'emplois et de missions ainsi que la gestion directe de tous les personnels

Emplois

- Pour l'arrêt des projets d'externalisation, la réinternalisation des missions externalisées et un service public de plein exercice !
- Pour la création d'emploi statutaires répondant aux besoins des populations et du service public, afin de résorber la précarité et le sous-effectif chronique au CMN.
- Pour une deuxième vague de titularisation des contractuels dans le cadre de la sortie de la dérogation d'emploi, et pour un élargissement de la liste des emplois non dérogatoires.
- Pour garantir à tous les agents titularisés dans le cadre de la levée de dérogation 100% de leur rémunération globale antérieure (catégorie C, B, A).

- Dans l'immédiat: augmentation des quotités horaires des agents en article 6 jusque 70%, CDISATION des agents en CDD article 6, application du délai de carence sur le poste et non pas sur l'agent, mise en place de contrats sur le temps prévisible du besoin et non au mois le mois, remplacement des postes en attente d'un titulaire et des agents en longue maladie par des agents en article 6.5 (contrat de remplacement en attente d'affectation d'un titulaire) et 6.4 (contrat de remplacement d'un agent en longue maladie).
- Pour la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, pour des créations massives d'emplois.

Salaires, carrières

- Pour une augmentation générale des salaires et du point d'indice avec le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, la fin de toutes les formes de rémunération au mérite (RIFSEEP), ainsi que de fortes revalorisations des retraites et des pensions.
- Pour tous les personnels, l'accès à une mutuelle qui inclut automatiquement une prévoyance.
- Pour l'annulation du jour de carence pour tous les agents.
- Pour le maintien de la prime d'installation pour tous les agents titularisés.

Conditions de travail et démocratie sociale

- Pour le respect de la démocratie sociale et le maintien des instances (CHSCT et CAP nationales) garantissant aux personnels le droit à être défendus tout au long de leur carrière.
- Pour une réelle lutte contre la souffrance au travail au CMN.
- Pour l'application de la prime/compensation pénibilité à tous les agents du CMN (contractuels et titulaires) pouvant en bénéficier avec effet rétroactif.

Missions

- Pour le renforcement de la politique scientifique et culturelle du CMN.
- Pour l'ouverture à l'année des monuments sur l'ensemble du territoire national.
- Pour le maintien du Mont Saint-Michel dans le réseau CMN.
- Pour le maintien des titulaires en Titre 2 comme fonctionnaires du Ministère de la Culture : Non à la gestion directe des personnels !
- Pour un véritable service public au service de toutes et tous sur le territoire : maintien et renforcement du statut général des fonctionnaires, un statut général unifié, renforcement des statuts particuliers des fonctionnaires garantissant la primauté des concours, des corps, la revalorisation et les déroulements de carrière.

Le 19 avril doit être une nouvelle journée de forte mobilisation !